

Bilan des activités 2012

Cette année fut une année un peu particulière car les déversements au lac Espace Loisirs René Coll ont débuté plus tard dans la saison. La vidange du lac a été un moment important et très utile.

Le personnel de la Fédération de pêche de l'Aude, que nous avons payé pour cette opération (360 euros), est venu effectuer une pêche au filet et électrique pour sauver les poissons.

Le bilan de cette matinée est très évocateur et nous avons pu constater la présence de nombreux spécimens.

- 1 brochet de 1 mètre
- 2 anguilles
- 40 silures dont :
 - 1 de 1,80 mètre
 - 4 ou 5 de + de 1,50 mètre
- 130 carpes (104 communes, 18 cuir, 2 miroir)
- 2 truites (seulement pourrait-on dire)
- plusieurs milliers de carpillons, gardons, goujons, ablettes,...)

Nous devons tirer les conclusions de cette vidange.

- 1) La présence de poissons indésirables et donc leur enlèvement. Le brochet a été remis dans l'Aude et les silures donnés à l'AAPPMA de Bram.
- 2) La présence de nombreux poissons « fourrage » prouve que la reproduction est excellente dans le lac.
- 3) L'absence de truites. Il faut dire que les silures en sont très friands. Ils ont dû se régaler !

D'après le rapport rendu par la Fédération, nous avons pu faire une estimation chiffrée des poissons qui ont été mis dans l'Aude à cette occasion.

- 300 kg de carpes à 3.54 euros/kg :	1062.00 euros
- 25 kg de gardons à 5.63 euros/kg :	140.75 euros
- 1.5 kg d'ablettes à 5.63 euros/kg :	8.44 euros
- 1 brochet à 12.17 euros/kg :	121.70 euros
-110 kg d'alevins divers à 5.63 euros/kg :	619.30 euros

soit un total de : 1952.19 euros

A cela il faut ajouter les carpillons et les 5 ou 6 poubelles d'alevins que nous avons sortis du lac l'après-midi. Ce doit représenter un total d'environ 2500 euros de poissons que nous avons remis dans l'Aude sans contrepartie de la part de la Fédération ! ! !.

Je ne peux évidemment pas terminer ce bilan de la vidange du lac sans vivement remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pendant cette matinée et faire en sorte que tout ce passe bien et rapidement. J'associe à ces remerciements, notre pisciculteur, M. Rivals, mobilisé avec le camion et l'oxygène. Sans eux cela n'aurait pas été possible.

Déversements 2012

Rivière Orbiel :

3 déversements de truites AEC pour un total de 180 kg, les:

- 09 mars (80 kg)
- 16 mars (50 kg)
- 23 mars (50 kg)

Fleuve Aude :

Le 23 novembre 20 kilos de brochets de 25 à 35 cm ont été déversés.

Lac Espace Loisirs René Coll :

Le 23 février, un déversement de poissons blancs pour réempoissonner.

- 40 kg de gardons
- 40 kg de carpes de 100 à 500 grammes (1 été)
- 50 kg de carpes de 1.5 à 3 kg (3 étés)

ce qui représente une somme totale de 574.60 euros.

A noter qu'un déversement de 3 kg de goujons (plusieurs milliers) était prévu en fin d'année mais le pisciculteur n'a pu nous fournir. Cette livraison devrait intervenir dans les semaines qui viennent.

19 déversements de truites AEC échelonnés du 02 mars (initialement prévu le 24 février et reporté au 16 mars puisque le lac n'était pas assez plein) jusqu'au 14 décembre soit 1390 kg. A noter que les 3 premiers déversements de la saison comportaient chacun 100 kg de truites AEC.

Animations et activités 2012 :

1^{er} concours : Challenge Intermarché

Dimanche 17 juin
Doté de 450 euros de bons d'achat offert par l'Intermarché de Trèbes, de 40 euros en bons d'achat valables chez Décathlon et de nombreux lots.

60 participants
249 truites prélevées
1^{er} M Bardy Paul avec 26 truites
2^{ème} M Eroles Claude avec 17 truites
3^{ème} M Danjard Jean avec 16 truites

Trophée des Sports et des Loisirs

Vendredi 21 septembre

Ont été nominés et récompensés pour leur aide et leurs efforts auprès de l'AAPPMA, messieurs :

- Storai Jean
- Puig Hector
- Senac Lucien

2^{ème} concours : Challenge de la ville

Dimanche 23 septembre
Doté de nombreux bons d'achat pour des valeurs totale de 400 euros chez Intermarché, de 35 euros chez Décathlon et de nombreux lots. Le tout offert par La Trèbèenne.

56 participants là aussi
109 truites attrapées
1^{er} M Jouve Alain avec 13 prises
2^{ème} M Germinal Patrick avec 13 prises lui aussi mais de poids inférieur
3^{ème} M Piques Jacques avec 9 prises

Le trophée de la grosse truite est remporté par M Bardy Paul pour un poisson qui pesait 740 gr.

« Grosses truites » :

Dimanche 21 octobre

150 kg de truites déversés.
53 participants
48 truites prélevées

M Dubost Alain a été l'heureux pêcheur à capturer la plus grosse truite de la matinée, puisque elle affichait à la balance un poids de 1.100 kg.

De nombreuses grosses truites ont été attrapées tout au long des jours et des semaines qui ont suivies et même début décembre.

Garderie

Notre garde particulier nous signale les demandes des uns et des autres. Ces demandes émanants d'un ou deux personnes et ne sont pas représentatifs de la majorité des pêcheurs, nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde sur les doléances particulières. Quoiqu'il en soit nous sommes attentifs et essayons de faire évoluer les choses.

Des points du règlement du lac ont par ailleurs été modifiés.

Il s'agit des articles 2 et 6 :

Art 2 : La carte spécifique pour pêcher dans le lac est soit journalière soit annuelle. Il a été rajouté à cet article : Ces cartes sont non remboursables même en cas de catastrophe naturelle ou pollution.

Art 6 : Le lendemain des déversements, la pêche dans le lac est limitée à 1 canne. Les autres jours elle peut se pratiquer à deux cannes. Cet article devient : Le lendemain des déversements, le départ de la pêche se fait au niveau du parking, à côté des plots, sous l'ordre d'un responsable de l'AAPPMA. Ce jour là, la pêche dans le lac est limitée à 1 canne. Les autres jours elle peut se pratiquer à deux cannes.

Voilà en ce qui concerne la garderie.

2012 à vu l'avènement de la vente des permis nationaux pour toute la France par Internet. Cette année encore notre association constate une légère baisse des ventes. Cette situation est générale en France. Les Fédérations Nationales et Départementales se posent des questions pour y remédier.

Nous ne croyons pas que se soit les bonnes questions qu'elles se posent. Au regard de leurs bilans elles devraient se pencher sur le problème de où va l'argent des pêcheurs, et de la présence de poissons et plus particulièrement des truites dans nos rivières.

Ce sont des questions gênantes auxquelles elles ne daignent pas répondre.

Objectifs 2013

✓ La baisse du nombre de cartes du lac vendues en 2012, je m'explique :

151 cartes annuelles contre 168 en 2011 (- 17)

94 cartes journalières contre 112 en 2011 (- 18)

ce qui fait :

17 annuelles à 35 euros : 595 euros

18 journalières à 6 euros : 108 euros

soit un total de : 703 euros de perte

ce qui représente au tarif 2011, 149 kg de truites ou pour être plus concret, en gros, 1 déversement de 80 kg et un déversement de 60 kg.

Notre pisciculteur nous a annoncé l'augmentation du prix du kg de truites. Celui-ci passe de 4,70 à 4,90 euros soit + 20 centimes.

✓ Depuis 2007, cela fait 6 ans que nous n'avons pas augmenté le prix de nos cartes. Pour un meilleur équilibre nous devons le faire afin de maintenir le nombre de déversements et les quantités établies (60 kg aux déversements, 80 kg pour les concours et 150 kg pour les grosses truites). Si toutefois le nombre de cartes était en hausse significative nous pourrions revoir les quantités sur la fin de saison.

Par conséquent, au regard de ces éléments, et certains d'entre vous l'ont déjà remarqué s'ils ont déjà acheté la leur, la carte journalière sera désormais vendue 7 euros, et la carte annuelle 40 euros.

Les permis nationaux : 3 d'entre eux vont subir aussi une augmentation, et malheureusement ce sont ceux qui nous concernent le plus.

- La carte interfédérale passe de 85 à 89 euros
- La carte majeure passe de 65 à 69 euros
- La carte découverte passe de 3 à 5 euros

Il faut que je vous dise, par rapport à mon « coup de gueule » sur les Fédés de tout à l'heure, que nous AAPPMA nous n'allons rien toucher en plus malgré que nous ayons de plus en plus de frais, car la Fédération Départementale envoie quasiment tout par mail, à nous de les imprimer.

Voici maintenant les dates des principales ouvertures générales pour cette saison.

1^{ère} catégorie :

- truites : du 09 mars au 15 septembre
- ombres : du 18 mai au 15 septembre

2^{ème} catégorie :

- truites Farios : du 09 mars au 15 septembre
- truites AEC : du 1^{er} janvier au 31 décembre
- ombres : du 18 mai au 31 décembre
- carnassiers : du 1^{er} janvier au 27 janvier
et du 1^{er} mai au 31 décembre

Pour les autres espèces, je vous invite à consulter le guide pêche 2013 de la fédération.

Déversements

Fleuve Aude :

10 kg de sandres (en octobre - novembre)

Rivière Orbiel :

3 déversements de truites AEC

- vendredi 15 mars (80 kg)
- samedi 30 mars (50 kg)
- vendredi 19 avril (50 kg)

sous réserve de modification de la dotation fédérale pour cette saison.

Nous avons décidé de ne pas faire de déversement pour l'ouverture, qui est, je vous le rappelle, le 09 mars, car il nous a été signalé que plusieurs pêcheurs, qui, après avoir fait le plein dans l'Orbiel, sont allés au lac, et réaliser un nouveau plein de truites. Ce n'est pas parce que le lac est privé, que la réglementation nationale sur le nombre de capture ne s'applique pas.

Lac Espace Loisirs René Coll :

1 déversement de 3 kg de goujons à venir. La date ne nous a pas encore été communiquée par le pisciculteur.

20 déversements de truites AEC qui auront lieux les :

- vendredi 25 janvier (60 kg)
- vendredi 08 février (60 kg)
- vendredi 22 février (60 kg)
- vendredi 08 mars (60 kg)
- vendredi 22 mars (60 kg)
- vendredi 05 avril (60 kg)
- vendredi 19 avril (60 kg)
- vendredi 03 mai (60 kg)
- vendredi 17 mai (60 kg)
- vendredi 31 mai (60 kg)
- samedi 15 juin - 1^{er} concours (80 kg)
- vendredi 28 juin (60 kg)
- vendredi 06 septembre (60 kg)
- samedi 21 septembre - 2^{ème} concours (80 kg)
- vendredi 04 octobre (60 kg)
- samedi 19 octobre « grosses truites » (150 kg)
- jeudi 31 octobre (60 kg) (veille de Toussaint)
- vendredi 15 novembre (60 kg)
- vendredi 29 novembre (60 kg)
- vendredi 13 décembre (60 kg)

Animations

22 février : animation à l'école des Floralies auprès des classes de cm1 et cm2.

Des animations de pêche à la mouche, initiation aux montages de mouches dans un premier temps puis initiation aux divers lancer. (les dates vous seront communiquées ultérieurement).

16 juin : 1^{er} concours « Challenge Intermarché »

15 septembre : Forum des Associations

22 septembre : 2^{ème} concours « Challenge Ville de Trèbes »

20 octobre : _____ Animation « grosses truites »

Nous allons procéder au tirage au sort de la carte annuelle du lac offerte par l'AAPPMA.

Celle-ci est attribuée à M. Robert Cathala

J'adresse tous mes remerciements à la Municipalité, aux services techniques, à l'Office du Tourisme et à nos partenaires (M. Bernard Directeur de l'Intermarché de Trèbes, les Ets Angel – Lapeyre, la distillerie de Trèbes, la Banque Populaire), grâce auxquels nous pouvons continuer à effectuer des déversements conséquents et à mieux vous récompenser lors des animations.

Je remercie aussi, nos 4 revendeurs, dépositaires des cartes du lac pour leur totale disponibilité.

Je remercie tous les bénévoles qui nous aident régulièrement et je tiens à associer à ces remerciements tous les membres du Conseil d'Administration de La Trèbèenne.

Je vous remercie de votre attention.

Nous allons passer maintenant aux questions diverses.

Avant de prendre le verre de l'amitié, je donne la parole aux représentants de la Municipalité.